

CISION CODE 68
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Programme d'infrastructures municipales d'eau 2023

Le gouvernement du Québec accorde plus de 1,9 M\$ à la Municipalité des Coteaux

Les Coteaux, le 18 juillet 2023. – Au nom de la ministre des Affaires municipales, M^{me} Andrée Laforest, la députée de Soulanges, M^{me} Marilyne Picard, est fière d'annoncer qu'une somme de 1 925 221 \$ provenant du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023 a été accordée à la Municipalité des Coteaux pour des travaux d'infrastructures d'eau.

La Municipalité prévoit renouveler ou réhabiliter 774 mètres de conduites d'eau sous les rues Delisle et Pauline. Les travaux, qui touchent les conduites d'eau potable ainsi que d'eaux usées et pluviales, permettront de maintenir efficace l'offre de services municipaux à la population.

Citations :

« Dans le cadre du PRIMEAU 2023, notre gouvernement est fier d'agir concrètement pour le bien-être des citoyennes et citoyens dans toutes les régions du Québec. Avec la collaboration des municipalités, nous soutenons la réalisation de projets qui contribuent à la qualité des services publics offerts aux communautés. Je salue les gens de la Municipalité des Coteaux pour leur engagement. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales

« Le bon état des infrastructures d'eau est important non seulement pour la population, mais aussi pour l'environnement. C'est pourquoi je me réjouis de l'aide financière considérable accordée aujourd'hui aux Coteaux. Elle permettra à la Municipalité de poursuivre ses efforts visant la création d'un milieu de vie sain et durable pour les générations à venir. »

Marilyne Picard, députée de Soulanges

« Nous sommes très heureux de pouvoir réaliser le projet de remplacement et de réhabilitation des conduites d'aqueduc et d'égout grâce à l'aide financière provenant du PRIMEAU 2023. Les travaux prévus dans le secteur nord de la municipalité répondront à un besoin pressant sans que le fardeau fiscal soit entièrement sur les épaules des citoyennes et citoyens. Ces nouvelles infrastructures modernes assureront un approvisionnement en eau plus fiable, contribueront à préserver l'environnement et préviendront les problèmes liés aux systèmes d'eau. »

Sylvain Brazeau, maire des Coteaux

Faits saillants :

- L'aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) provient du volet 2 du [Programme d'infrastructures municipales d'eau](#)

[\(PRIMEAU\) 2023](#), qui est issu du [Plan québécois des infrastructures \(PQI\) 2023-2033](#). Celui-ci prévoit des investissements de plus de 7,1 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales, sous la responsabilité du MAMH.

- Le [PRIMEAU 2023](#) a été lancé le 17 avril dernier par le gouvernement du Québec. Doté d'une enveloppe de 2,4 milliards de dollars, le PRIMEAU 2023 favorise la poursuite des efforts gouvernementaux en matière d'aménagement durable du territoire, d'utilisation responsable de l'eau potable et de gestion des actifs en eau, en accordant des majorations du taux d'aide aux municipalités engagées. Planifié sur 10 ans, le programme permet de mieux prévoir les investissements requis à long terme pour le maintien des actifs municipaux d'eau.
- L'eau potable est une ressource vitale que le gouvernement du Québec s'est engagé à préserver avec la [Stratégie québécoise d'économie d'eau potable \(SQEEP\)](#). La collaboration du milieu municipal est essentielle pour poursuivre les actions ciblées par la SQEEP et développer des solutions durables pour protéger cette ressource, notamment en valorisant la pérennisation des infrastructures d'eau. Les municipalités pourront d'ailleurs profiter de majorations du taux d'aide, par le biais du PRIMEAU 2023, conditionnelles à leur engagement envers la SQEEP et la démarche d'élaboration des plans de gestion des actifs municipaux en eau.

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :



facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation



twitter.com/MAMHqc



linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation

– 30 –

Sources : **Élodie Masson**

Attachée de presse
Cabinet de la ministre des Affaires
municipales
367 990-8017
elodie.masson@mam.gouv.qc.ca

Information : **Équipe des relations de presse**

Direction des communications du
ministère des Affaires municipales
et de l'Habitation
418 691-2015, poste 83746

Jeanne Turbide

Attachée politique
Bureau de la députée de
Soulanges
jeanne.turbide@assnat.qc.ca